



Association Sportive Municipale (loi 1901)
Siège Social à LE PLESSIS ROBINSON (92 350)
48 rue du Loup Pendu

RNA : W921001966

SIREN : 932 176 993

Golf Club du Plessis Robinson GCPR

DOCUMENTS PRÉPARATOIRES POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE ET L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Mise à jour le 26 janvier 2025

SOMMAIRE

1. CONVOCATION.....	3
2. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE..	3
3. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE	3
4. MODALITÉS DE VOTE.....	3

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

5. FEUILLE D'ÉMARGEMENT.....	5
6. MODIFICATIONS DES STATUTS	5
RÉSOLUTION N°1 – MODIFICATION DES STATUTS DE L'ASSOCIATION .	7

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

7. FEUILLE D'ÉMARGEMENT.....	9
8. RAPPORT MORAL.....	9
RÉSOLUTION N°1 – APPROBATION DU RAPPORT MORAL.....	13
9. RAPPORT FINANCIER.....	14
RÉSOLUTION N°2 – APPROBATION DES RÉSULTATS FINANCIERS.....	19
10. RAPPORT D'ACTIVITÉ	20
RÉSOLUTION N°3 – APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ	22
11. BUDGET 2025	23
RÉSOLUTION N°3 – APPROBATION DU BUDGET	24
12. CONSEIL D'ADMINISTRATION 2025	25
RÉSOLUTION N°4 – NOMMER UN MEMBRE D'HONNEUR.....	25

1. CONVOCATION

Conformément à nos statuts, vous avez été convoqués par email du 22 janvier 2025, à participer à l'**Assemblée Générale Extraordinaire** et à l'**Assemblée Générale Ordinaire** de l'association Golf Club du Plessis Robinson :

Samedi 8 février 2025 à 12 heures

(accueil à partir de 11h30)

au Moulin Fidel,

64 rue du Moulin Fidel,

92350 Le Plessis Robinson.

2. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire aura lieu le samedi 8 février 2025 à 12 heures précises (**accueil à partir de 11h30**).

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :

- Modification des statuts

3. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale Ordinaire commencera immédiatement après la clôture de l'AGE.

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral 2024
- Rapport financier 2024
- Rapport d'activité 2024
- Budget 2025
- Conseil d'Administration

4. MODALITÉS DE VOTE

Conformément aux dispositions de nos statuts :

- o En cas d'impossibilité d'assister à l'assemblée, le vote par procuration est autorisé.
- o Les votes se feront à main levée.
- Les résolutions soumises à l'assemblée générale extraordinaire et à l'assemblée générale ordinaire seront adoptées à la majorité des voix des membres actifs (adhérents) présents, y compris les voix des membres actifs ayant donné pouvoir ou procuration à un autre membre actif pour voter en leur nom.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

5. FEUILLE D'ÉMARGEMENT

Nombre de membres actifs présents :

Nombre de procurations :

Nombre total de votants :

6. MODIFICATIONS DES STATUTS

Nous sommes donc réunis aujourd'hui pour l'Assemblée Générale Extraordinaire de notre association Golf Club du Plessis Robinson. Je vous remercie pour votre présence.

Pourquoi modifier les statuts ?

Nos statuts actuels, rédigés en 2000 et partiellement modifiés en 2005 par un administrateur, ne sont plus en adéquation avec les évolutions législatives et le fonctionnement actuel de notre association. Afin de remédier à cette situation, le Conseil d'Administration a décidé de soumettre à votre vote une révision des statuts. Ces nouveaux statuts ont été rédigés par un avocat spécialisé en droit des associations, garantissant ainsi leur conformité et leur pertinence.

Principales modifications des statuts

Article 3 : Objet de l'Association

Une réécriture qui correspond plus précisément à la mission du GCPR.

Article 6 : Composition

Une réécriture de la définition des Membres d'Honneur et des Membres Actifs ou Adhérents
L'ajout de la définition de Membres Bénévoles afin de donner une existence juridique aux bénévoles qui consacrent du temps et de l'énergie pour la mission du GCPR.

Article 7 : Admission

Clarification des règles d'adhésion et d'admission, en ligne avec les pratiques actuelles.

Article 8 : Obligation des Membres

Une réécriture des obligations des membres, en particulier concernant le respect des règles et l'étiquette du golf (obligation par la ffgolf),

Article 9 : Radiation

Réécriture des règles de radiation.

Article 12 : Assemblée Générale Ordinaire

Précisions relatives à l'AGO.

Limitation du nombre de pouvoirs à 2 par personne.

Article 13 : Assemblée Générale Extraordinaire

Précisions relatives à l'AGE.

Article 14 : Conseil d'Administration

Précisions relatives au CA.

Réduction du nombre d'administrateurs (6 à 8 au lieu de 6 à 12). Jusqu'en 2020, le Conseil d'Administration comportait entre 7 et 8 membres. A partir de 2022, ce nombre est passé à 11, puis 12.

Un Conseil d'Administration entre 6 et 8 membres nous semble mieux adapté à une association de notre taille et permettra un fonctionnement efficace et harmonieux.

Article 15 : Bureau

Suppression des adjoints aux membres du Bureau, car inadapté à une association de notre taille.

Article 17 : Règlement Intérieur

Réécriture de l'article.

Le Règlement Intérieur est établi à l'usage des adhérents de l'Association Sportive du Golf Club du Plessis Robinson (GCPR) afin de préciser les bonnes pratiques et de les codifier.

Chaque membre s'engage, lors de son adhésion au G.C.P.R., à respecter le règlement intérieur et, en complément, pour les administrateurs le Règlement de Gouvernance.

Article 18 : Règlement de gouvernance

Nouvel article.

Le Règlement de Gouvernance est établi par le Conseil d'administration afin de préciser et compléter les règles de fonctionnement statutaire de l'Association Sportive du Golf Club du Plessis Robinson (GCPR). Il s'impose à tous les administrateurs présents ou futurs de l'association au même titre que les statuts.

Le Règlement de gouvernance est disponible ici :

<https://golf-plessis-robinson.fr/wp-content/uploads/2024/11/Reglement-de-Gouvernance-v2.3.pdf>

Article 19 : Dissolution

Réécriture complète de l'article.

Article 20 : Organisation des réunions statutaires et des votes de manière dématérialisée

Afin de s'aligner avec les pratiques modernes, les réunions statutaires et les votes pourront être organisés de manière dématérialisée. Cette mesure pourrait être mise en œuvre dès l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de 2026 ou pour certains Conseils d'Administration, permettant ainsi une plus grande participation des membres actifs.

Le projet de statuts est accessible ici :

https://golf-plessis-robinson.fr/wp-content/uploads/2025/01/250113-Statuts_GCPR-2025v2.4.pdf

RÉSOLUTION N°1 – MODIFICATION DES STATUTS DE L'ASSOCIATION

L'assemblée générale extraordinaire de l'association Golf Club du Plessis Robinson, réunie le 8 février 2025 au Moulin Fidel du Plessis Robinson, après avoir pris connaissance de l'ordre du jour et des propositions de modification des statuts,

Considérant que les modifications proposées visent à aligner nos statuts avec, d'une part, la législation qui a évolué et d'autre part le fonctionnement de notre association.

Propose de modifier les statuts suivant le projet proposé (250113-Statuts_GCPR-2025v2.4.docx)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

7. FEUILLE D'ÉMARGEMENT

Nombre de membres actifs présents :

Nombre de procurations :

Nombre total de votants :

8. RAPPORT MORAL

Nous sommes donc réunis aujourd'hui pour l'Assemblée Générale Ordinaire de notre association Golf Club du Plessis Robinson. Je vous remercie pour votre présence.

Introduction

Le Golf Club du Plessis Robinson (GCPR), créé en 2000, comptait 144 adhérents à la fin de l'année 2024.

L'association a pour objet :

- La formation initiale à la pratique du golf de loisir,
- La pratique, l'encadrement, la compétition et, plus généralement, toute activité ayant pour effet ou pour finalité le développement et la découverte du golf auprès des joueurs et auprès des jeunes, dans le respect des règles de l'étiquette et des statuts de la Fédération Française de Golf (ffgolf).
- De permettre et de développer une activité sportive et de Compétition de Golf pour les adhérents du GCPR qui le désirent.

Comme vous le savez, les administrateurs du Golf Club du Plessis Robinson sont bénévoles et ont pour rôle de mettre en œuvre la mission du club. Six de nos administrateurs se sont particulièrement investis, parfois à plein temps, pour permettre la réalisation d'événements mémorables et d'initiatives innovantes. Je les remercie vivement au nom de tous nos adhérents.

Une dizaine de bénévoles se sont régulièrement impliqués pour contribuer au succès des stages d'initiation, des parcours accompagnés, du Forum des Associations, et bien d'autres initiatives. Je les remercie également pour leur forte contribution à la vie de notre association.

Ainsi, nos 144 membres ont pu profiter d'une année riche en événements passionnants. Nous avons également fait découvrir et apprécier le golf à plus d'une centaine de personnes au Plessis Robinson, incluant enfants, parents, éducateurs sportifs, fonctionnaires de la mairie, et visiteurs du Forum des Associations.

Bilan des activités

Adhérents : stabilité

Sur le plan des adhérents, nous avons terminé l'année avec 144 membres, un chiffre stable par rapport à 2023. Cependant, nous avons observé une progression significative de 13,7 % du nombre de licences ffgolf délivrées, passant de 102 en 2023 à 116 à la fin de 2024.

Évènements golifiques : forte progression

Sous la conduite de Martine Schiavo, Responsable de l'Animation des Évènements, 26 sorties de golf ont été organisées. Le Trophée ORPI annuel a continué de rencontrer un grand succès. Pour la première fois, nous avons proposé des Trophées sponsorisés par Volvo, DS Automobiles et Axa.

En tout, nous avons organisé 26 sorties dont 4 Trophées, organisé une rencontre Inter-AS et participé à 10 compétitions officielles. En 2023 nous avons organisé 23 événements dont 1 Trophée, soit une progression de 13 %.

Nous avons enregistré 842 participations en 2024 contre 697 en 2023, marquant une augmentation de 21 %. De plus, nos membres ont savouré 261 repas contre 142 en 2023.

Compétitions officielles

Alban Querrec est devenu bénévole et Capitaine des équipes de compétition pour revitaliser notre participation aux compétitions officielles, qui avait décliné depuis deux ans.

Conformément à la mission du GCPR, les participants à ces compétitions sont tous des membres actifs de l'association, impliqués dans les autres événements golifiques du Club.

Alban a orchestré nos premiers pas dans la compétition Buzz'Cup, avec les éditions Summer'Buzz et Winter'Buzz, réunissant 14 participants.

Comme chaque année, nous avons pris part au Challenge des 36 Communes Classique, avec la participation enthousiaste de 6 adhérents, toujours sous la conduite d'Alban Querrec.

Pour la première fois, 2 adhérents ont également participé au Challenge des 36 Communes dans la catégorie Espoir, permettant ainsi aux joueurs avec un index supérieur à 35 de s'y impliquer.

Enfin, malgré le temps froid et humide de la fin de saison, 6 membres ont été grandement motivés pour relever le Challenge des AS sans terrain, organisé par la Ligue de Golf.

Académie : vitesse de croisière

Bernard Renaud (Responsable de l'Académie) et Richard Freynik (Trésorier) ont animé et supervisé notre Académie, offrant à nos membres une large gamme de cours et de stages dirigés par Amine Boulahna, Pro PGA au Golf de Saint-Marc.

Lancée en 2023, notre Académie a rapidement atteint sa vitesse de croisière, accueillant 60 participants à nos cours débutants, cours de perfectionnement, stages de performance et stages à Marrakech. De plus, nos 7 parcours accompagnés ont enregistré 40 participations.

Pour la première fois, un stage d'initiation au golf d'une semaine a été organisé pour 40 enfants scolarisés du Plessis-Robinson. Plus de dix bénévoles ont participé à cette expérience enrichissante, avec la participation d'Amine Boulahna, Pro PGA, durant toute la durée du stage.

Lors du Forum des Associations, 10 bénévoles du club ont assuré des séances d'initiation au golf, swing et putting.

Voyage : Cadix

Jean-Michel Blondin a organisé avec Formigolf un voyage golfique d'une semaine à Cadix en mai 2024 et qui a ravi les 34 participants.

Investissement réalisé

La décision de rénover le site web a été prise lors du Conseil d'Administration du 4 mai 2023 car l'ancien site ne permettait plus d'assurer une gestion sécurisée du Club. Le site web contient les données personnelles de nos membres, et les attaques croissantes des hackers nous inquiétaient.

Un groupe de travail a été créé avec Jean-Michel, Patrice, Martine, Michel Tourre, Jean-Marie et Joseph,

Nous avons ensuite demandé au webmaster de l'époque, de nous proposer un site sécurisé et répondant aux attentes fonctionnelles du Club. Cependant, près d'un an plus tard, le 8 avril 2024, devant l'impossibilité de disposer d'un tel site web, le Conseil d'Administration a décidé, à l'unanimité (y compris le webmaster de l'époque) de confier la réalisation du nouveau site à un sous-traitant et a voté le budget.

En un temps record, notre nouveau prestataire Thomas Michonneau a lancé un tout nouveau site internet, modernisé et sécurisé, avec l'implication forte de Martine Schiavo et de Joseph Gonzalez.

Ce site améliore grandement notre image auprès des futurs adhérents et partenaires. Il offre également de nouvelles fonctionnalités, comme le paiement par carte bancaire et l'automatisation de tâches liées à la gestion de nos événements, de l'Académie, des adhérents et de notre Boutique en ligne de produits logotés. Cela réduit les risques d'erreur et nous permet d'être encore plus réactifs.

Sur un plan comptable, nous amortissons cet investissement de 2.900 € sur 2 ans.

Comptabilité

L'année 2024 a été marquée par une augmentation significative du nombre de sorties de golf et de participants à chaque événement.

Notre Trésorier, Richard Freynik, a mis en place un contrôle budgétaire mensuel, facilitant le prévisionnel et le suivi régulier des dépenses et recettes, notamment pour les abondements aux sorties.

Les règles comptables ont été formalisées et la Boutique en ligne intègre un suivi en temps réel des stocks de produits logotés.

Il a également procédé au changement vers une banque plus adaptée à notre association et a souscrit un moyen de paiement par carte bancaire en liaison avec le nouveau site web.

Difficultés rencontrées

En 2024, nous avons rencontré deux difficultés majeures qui ont mobilisé le temps de plusieurs administrateurs et généré des frais juridiques imprévus.

Perturbation de nos Conseils d'Administration

Depuis 2023, nos Conseils d'Administration ont été perturbés par un administrateur, qui a démissionné début 2025.

Cet administrateur faisait des interventions interminables durant les réunions et critiquait ensuite toutes les décisions prises par le Conseil dans de longs courriers au ton agressif adressé à tous les membres du Conseil d'Administration dans le but de casser les décisions prises. Il lui est même arrivé de voter en faveur d'une résolution, puis de se rétracter après le Conseil d'Administration et de critiquer violemment la décision qu'il avait initialement soutenue.

Le comportement en question a créé un climat délétère, poussant neuf des onze administrateurs à envisager de démissionner à plusieurs reprises au cours de l'année.

Campagne de dénigrement

Notre association et sa direction ont fait l'objet d'actions de dénigrement, verbales et écrites auprès de membres, anciens membres et partenaires.

Cela nous a conduit à solliciter les services d'un avocat, à la fois pour orienter notre action à l'égard du responsable de ces actions et pour mettre à jour nos statuts qui présentaient des lacunes juridiques.

Projets à venir :

Pour 2025, Martine Schiavo a préparé un programme d'événements golffiques très riche, avec 25 sorties et Trophées. Bien que légèrement allégé par rapport à 2024 en nombre, ce programme est amélioré en termes de qualité des parcours.

Alban Querrec, Capitaine bénévole, renouvellera nos participations aux compétitions de la Ligue (36 Communes, AS sans terrain, etc.) et à la Buzz' Cup organisée par Resonance Golf.

L'Académie confirmera sa maturité avec un programme similaire. Bernard Renaud sera épaulé par Yann Billard, devenu bénévole fin 2024. Le voyage golfique du mois de mai 2025 se déroulera à Chypre avec 31 participants.

Remerciements :

Le GCPR adresse ses chaleureux remerciements aux membres, bénévoles, administrateurs, partenaires et donateurs pour leur soutien indéfectible.

Conclusion :

L'année 2024 a été une année de transformation pour le GCPR : notre objectif a été d'apporter le maximum de plaisir à nos adhérents lors des nombreux événements du Club.

Tout au long de l'année, vous avez soutenu notre action par vos encouragements et le témoignage de votre satisfaction : nous vous en remercions vivement.

Pour 2025, le Conseil d'Administration, plus impliqué que jamais, œuvrera en harmonie pour vous proposer des moments conviviaux inoubliables.

RÉSOLUTION N°1 – APPROBATION DU RAPPORT MORAL

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Golf Club du Plessis Robinson, réunie le 8 février 2025 au Moulin Fidel du Plessis Robinson, après avoir pris connaissance du rapport moral 2024 présenté par le président,

Considérant que ce rapport présente les activités de l'association durant l'exercice écoulé et les perspectives pour l'année à venir,

Décide :

- D'approuver le rapport moral de l'exercice 2024, tel qu'il a été présenté.
- De donner quitus au président pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

9. RAPPORT FINANCIER

Règles comptables

Les règles comptables du GCPR ont été formalisées début 2024 par Richard Freynik. Ces règles comptables sont accessibles ici :

<https://golf-plessis-robinson.fr/wp-content/uploads/2025/01/COMPTABILITE-ET-GESTION-DU-GCPR-V1.pdf>

Compte de résultat 2024



RESULTAT D'EXPLOITATION

Dépenses d'exploitation	2023	2024	Recettes d'exploitation	2023	2024
FFG licences	5 103	5 926	Adhésions & licences	21 682	24 701
Sorties	45 009	60 833	Sorties	30 100	46 557
Académie	16 542	11 007	Académie	16 428	11 532
Produits logotés	1 766	2 949	Produits logotés	1 839	2 975
Fonctionnement & Assemblée	7 298	12 905	Assemblée (repas & tombola)	2 427	3 245
<i>dont Site web</i>	85	2 634			
<i>dont Frais juridiques</i>		3 888			
<i>dont Assurance</i>	760	809			
Total	75 717	93 621	Total	72 476	89 010
			Résultat avant subvention	-3 241	-4 610
			Subvention Mairie	3 500	4 000
			Résultat	259	-610

Hors subvention, les recettes s'élèvent à 89.010 €, une progression de 22,8% par rapport à 2023.

Hors dépenses exceptionnelles (site web et frais juridiques), les dépenses s'élèvent à 87.099 €, en progression de 15% par rapport à 2023.

Avant dépenses exceptionnelles, le compte de résultat s'affiche à +1.911 €.

La subvention de la Mairie est en hausse de 14% à 4.000 €.

Détails des investissements et dépenses exceptionnelles

NOUVEAU SITE WEB (Investissement)

Pour une association, la durée d'amortissement habituelle d'un site web est généralement de 3 à 5 ans. Cette durée reflète la période durant laquelle le site apportera des avantages économiques à l'association, en tenant compte de l'évolution technologique rapide et des mises à jour nécessaires pour maintenir le site fonctionnel et sécurisé.

Nous avons décidé d'un amortissement plus court (2 ans) afin de ne pas pénaliser les comptes de résultats des années futures.

Investissement total	2.900 €
Amortissement 2024	1.450 €
Amortissement 2025	1.450 €

Maintenance et hébergement année 2024	858 €
Maintenance et hébergement année pleine (2025+)	1.223 €

FRAIS JURIDIQUES (dépenses exceptionnelles)

Notre association et sa direction ont fait l'objet d'actions de dénigrement, verbales et écrites auprès de membres, anciens membres et partenaires.

Cela nous a conduit à solliciter les services d'un avocat, à la fois pour orienter notre action à l'égard du responsable de ces actions et pour mettre à jour nos statuts qui présentaient des lacunes juridiques.

Après consultation de plusieurs avocats, nous avons choisi de travailler avec un avocat spécialisé en droit des associations.

Frais juridiques - total	3.888 €
Juridique statutaire	2.652 €
Juridique litige	1.236 €

Détail des frais de fonctionnement

Les dépenses exceptionnelles (amortissement du site web, frais juridiques) s'élèvent à 6.268 €.

Nous avons obtenu 3.556 € de rabais, ristournes et donations de la part de nos partenaires, en hausse de 64%. Une part importante de ces revenus complémentaires ont été reversés aux participants des évènements et sous forme de lots lors de notre Tombola annuelle.

Sur le plan financier :

- Les paiements par carte bancaire génèrent des frais de transaction (1,5% + 0,25€) pour un montant de 599 € au cours du second semestre.
- L'ouverture du Livret A Association fin mars 2024 nous a permis de couvrir ces frais bancaires grâce à 810 € d'intérêts.



FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2023			2024		
	Dépenses	Recettes	Net	Dépenses	Recettes	Net
Frais de bureau	763		-763	1 300		-1 300
Adhésions	699		-699	285		-285
Fournitures	522		-522	603		-603
Ristournes	1590	2 168	578	2 277	3 556	1 279
Informatique	85		-85	254		-254
Nouveau site web				1 522		-1 522
Hébergement web				123		-123
Maintenance web				735		-735
Juridique statutaire				2 652		-2 652
Juridique litige				1 236		-1 236
Financier				599	810	212
Assurance	760		-760	809		-809
Total	4 417	2 168	-2 249	12 395	4 366	-8 028

ASSEMBLEE		2023	2024
Repas		3 803	3 845
Tombola		1 927	2 475
Lots		-1 876	-1 370
Total		5 548	3 245
Nombre présents		77	99

Adhérents et Licences ffgolf

Le nombre d'adhérents est resté stable entre 2023 et 2024, avec un total de 144 membres.

Cependant, le nombre de licences délivrées a augmenté. Bien que notre marge financière soit presque nulle sur la vente de licence, cet indicateur est crucial pour la

Fédération française de golf (ffgolf), qui nous a félicités pour notre progression dans ce domaine.



ADHERENTS	2023			2024		
	Tarif	Nombre	Montants	Tarif	Nombre	Montants
Plessis adulte fin année	36	15	540	59	11	649
Autres adulte fin année	45	3	135	74	1	74
Plessis 13/18 ans	70	1	70			0
Plessis 19/25 ans	74	1	74	75	1	
Plessis adulte	111	59	6 549	119	65	7 735
Autres adulte	138	64	8 832	149	65	9 685
Total fin année		143	16 200		143	18 143
Plessis		76	7 233		77	8 384
Autres		67	8 967		66	9 759

LICENCES	Nombre	Dépenses	Recettes	Nombre	Dépenses	Recettes
	102	5 103	5 482	116	5 926	6 483

Sorties

En 2024, le nombre de sorties a augmenté de 25%. Bien que le montant total d'abondement aux sorties soit resté stable à 14 276 €, nous avons constaté une hausse de la fréquentation de 37%. Cette augmentation est due à la convivialité des sorties et des 19èmes trous, ainsi qu'à une meilleure négociation des tarifs auprès des golfs qui nous a permis de proposer des tarifs de green fees raisonnables à nos membres.

De plus, nous avons organisé 60% de repas en plus, avec une augmentation de 84% du nombre de convives, ce qui souligne l'intérêt de nos adhérents pour la convivialité au sein du GCPR. Conformément à notre politique, ces repas sont organisés sans marge pour le GCPR.



	Joueurs		Montants		
	2023	2024	2023	2024	
SORTIES					
Nombre sorties	32	40	39 164	51 517	Dépenses
Joueurs payants	613	840	24 423	37 284	Recettes
Abondement	-38%	-28%	-14 741	-14 233	Net GCPR
REPAS					
Nombre	5	8	6 551	9 316	Dépenses
Participants	142	261	6 415	9 273	Recettes
			-137	-43	Net GCPR
			45 715	60 833	Dépenses
			30 838	46 557	Recettes
			-14 877	-14 276	Net GCPR
		Totaux			

Académie

Les cours de Perfectionnement et Débutants — Passage Carte Verte continuent de rencontrer un grand succès, tandis que les stages Performance et Thématiques connaissent un recul.

Notre objectif avec l'Académie n'est pas de générer des bénéfices. Nos tarifs sont calculés en fonction de nos dépenses, réparties sur un nombre raisonnable de participants. Parfois, des participants supplémentaires se sont ajoutés aux cours, générant ainsi un revenu additionnel, parfois il peut manquer une personne pour assurer le remplissage du cours. Globalement nous sommes à l'équilibre recettes/dépenses pour cette rubrique, ce qui l'objectif.

En 2024, nous avons établi une collaboration avec la Mairie pour organiser, en partenariat avec le programme Sport à l'École, un stage d'initiation au golf d'une semaine pour 40 enfants pendant les vacances scolaires. Nous avons sollicité la ffgolf pour le prêt de matériel (2 structures gonflables, clubs, zones d'approches et de putting), mobilisé 10 bénévoles du GCPR et engagé un Pro PGA pour assurer la formation. Le budget de la Mairie étant insuffisant pour financer la prestation du Pro PGA, nous avons pris en charge un peu plus de la moitié des coûts, soit 650 €.

Nous avons également organisé 7 sorties pour débutants afin de faciliter, avec l'aide de nos bénévoles, la transition entre la carte verte et les sorties de 9 ou 18 trous. Cependant, les dernières sorties ont enregistré une baisse de participation.



ACADEMIE

	2023			2024		
	Dépenses	Recettes	Participants	Dépenses	Recettes	Participants
Perfectionnement	6 334	6 180	24	3 360	4 537	29
Stages performance	4 157	4 140	20	2 451	2 640	12
Thématique	270	330	6			
Carte verte	4 484	5 040	12	3 510	3 710	17
Stage enfants				650		
Divers	91			157		
Total	15 336	15 690	62	10 128	10 887	58

SORTIES DEBUTANTS

	Dépenses	Recettes	Net GCPR	Dépenses	Recettes	Net GCPR
	1 829	978	-851	1 450	1 000	-450

	Sorties	Joueurs	Abondmt	Sorties	Joueurs	Abondmt
Joueurs	6	39	47%	7	40	31%

RÉSOLUTION N°2 – APPROBATION DES RÉSULTATS FINANCIERS

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Golf Club du Plessis Robinson, réunie le 8 février 2025 au Moulin Fidel du Plessis Robinson, après avoir pris connaissance du rapport financier 2024 présenté par le trésorier,

Considérant que les comptes de l'exercice 2024 ont été établis conformément aux dispositions légales et statutaires,

Décide :

- D'approuver les comptes de l'exercice [année], tels qu'ils ont été présentés.
- D'approuver le rapport de gestion du trésorier.
- De donner quitus au trésorier pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

10. RAPPORT D'ACTIVITÉ

Adhérents

Répartition par type

Les adhérents 2024, au nombre de 144, se répartissent ainsi :

- 18 nouveaux adhérents 2023-2024 (Forum des Associations 2023)
dont 7 débutants
- 22 nouveaux adhérents 2024
- 91 renouvellements d'adhésion 2024
- 13 nouveaux adhérents 2024-2025 (Forum des Associations 2024)
dont 11 débutants

Répartition H/F

38% des adhérents sont des femmes, 62% sont des hommes.

En 2023 il y avait 41% de femmes.

En France, la ffgolf dénombre 26% de femmes parmi ses licenciés.

Répartition par Villes

51% habitent le Plessis Robinson

8% habitent Chatenay Malabry

4% habitent Sceaux

4% habitent Antony

33% habitent d'autres villes

La répartition est similaire à celle de 2023.

Pyramide des âges

Moins de 20 ans : 1 adhérent

20-29 ans : 1 adhérent

30-39 ans : 4 adhérents

40-49 ans : 7 adhérents

50-59 ans : 16 adhérents

60-69 ans : 50 adhérents

70-79 ans : 48 adhérents

80-89 ans : 8 adhérents

Nous n'avons pas enregistré suffisamment de nouveaux adhérents dans les tranches les plus jeunes et notons un glissement des effectifs vers les tranches les plus âgées (tous nos membres ont vieilli d'un an...),

L'âge moyen de nos adhérents est de 66 ans contre 65,42 en 2023.

L'âge moyen des licenciés ffgolf en 2024 est de 54 ans.

Évènements 2024

En 2024, le GCPR a organisé :

- 26 sorties (23 sorties en 2023)
 - dont 4 Trophées sponsorisés :
 - ORPI-CPIMMO (C. Perrin)
 - Volvo (BPM Group Les Ulis) : nouveau
 - DS Automobiles (Vélizy) : nouveau
 - AXA (JF. Chatelier) : nouveau
 - Organisation d'une rencontre avec l'AS Golf Vanves : nouveau
- Participation aux compétitions officielles :
 - WinterBuzz' et Buzz' Cup organisées par le groupe Résonance : nouveau
 - Challenge Classique des 36 communes des Hauts de Seine
 - Challenge Espoir des 36 communes des Hauts de Seine : nouveau
 - Challenge des AS sans Terrain : nouveau

Fréquentation des Sorties

Nous avons enregistré 842 participations en 2024 contre 697 en 2023, marquant une augmentation de 21 %.

La moyenne de participation aux évènements s'établit comme suit :

- 30,2 en semaine contre 27,7 en 2023
- 35,9 en week-end contre 35,3 en 2023
- 49,0 pour les Trophées contre 42,3 en 2023

73% des joueurs ont participé en formule compétition contre 86% en 2023.

Fréquentation des Compétitions officielles

Compétitions Officielles	Nombre de participants
Rencontre Inter-AS : Vanves	12
Winter Buzz'	8
Summer Buzz'	6
Challenge 36 Communes Classique	6
Challenge 36 Communes Espoir	2
Challenge AS sans terrain	6

RÉSOLUTION N°3 – APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Golf Club du Plessis Robinson, réunie le 8 février 2025 au Moulin Fidel du Plessis Robinson, après avoir pris connaissance du rapport d'activité 2024 présenté par le président, en l'absence de Martine Schiavo.

Considérant que ce rapport présente les actions menées par l'association durant l'exercice écoulé et les résultats obtenus,

Décide :

- D'approuver le rapport d'activité de l'exercice 2024, tel qu'il a été présenté.
- De donner quitus au président et à Martine Schiavo pour leur gestion au cours de l'exercice écoulé.

11. BUDGET 2025



BUDGET 2025

Dépenses d'exploitation		Recettes d'exploitation	
FFG licences	6 039	Adhésions & licences	26 215
Sorties	77 989	Sorties	60 192
Académie	14 822	Académie	15 330
Produits logotés	2 500	Produits logotés	4 500
Frais de fonctionnement	17 359	Assemblée (repas & tombola)	7 640
<i>dont Site web amortissement & maintenance</i>	2 995		
<i>dont Frais juridiques</i>	500		
<i>dont Assurance</i>	813		
Total	118 709	Total	113 877
		Résultat avant subvention	-4 832
		Subvention Mairie	5 000
		Résultat	168
Animation initiation scolaires	1 500	Subvention Mairie	1 500
Coaching compétitions/championnats	1 000	Subvention Mairie	1 000
Total	121 209	Total	121 377
		Résultat	168

Nous avons budgété un effectif et une prise de licences constants pour 2025. Nous prévoyons 35 sorties (classiques, trophées et compétitions) qui devraient accueillir environ 1.000 joueurs, avec un abondement de 17.797 €, en hausse de 24,7 % par rapport à 2023 et 2024.

Avec 5 trophées sponsorisés et la Beaujolaise, au moins 6 repas devraient être organisés pour 260 participants, pour un coût total d'un peu moins de 18 000 € pour le GCPR.

Des cours Débutants - Carte Verte et des cours de Perfectionnement sont déjà organisés, et d'autres seront budgétés et proposés sur le site web. En 2025, nous proposerons également 3 stages Performance pour 4 participants chacun. Un programme Académie, dans le même esprit, est prévu à partir de septembre. Nous envisageons également de reconduire le stage Enfants ainsi que 7 sorties débutants accompagnées.

Un déstockage des produits logotés est prévu, permettant une nouvelle campagne d'achat de vêtements en 2025.

Les frais de fonctionnement seront ramenés à leur niveau habituel et contrôlé. En année pleine, le site web verra la dernière année d'amortissement. La maintenance et l'hébergement seront en année pleine.

Des frais juridiques de 500 € sont prévus par prudence, bien que nous espérons ne pas avoir à les engager.

Nous allons poursuivre notre politique de partenariat pour organiser des événements attractifs, obtenir des ristournes et des lots pour nos Trophées et notre Tombola.

Nous nous efforcerons de contrôler les frais financiers ; notre trésorerie, gérée en flux tendus, générera des produits financiers.

Nous avons demandé une subvention de 5.000 € à la Mairie, en hausse par rapport à 2024. Deux subventions ont également été demandées pour financer deux projets spécifiques : Animation Enfants et Coaching Compétitions. Les dépenses concernées dépendront de l'obtention de ces subventions.

Le budget 2025 devrait ainsi voir un retour à l'équilibre.

RÉSOLUTION N°3 – APPROBATION DU BUDGET

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Golf Club du Plessis Robinson, réunie le 8 février 2025 au Moulin Fidel du Plessis Robinson, après avoir pris connaissance des propositions budgétaires présentées par le trésorier,

Considérant que le budget prévisionnel est essentiel pour le bon fonctionnement de l'association et pour la réalisation de ses projets,

Propose d'approuver le budget prévisionnel de l'association pour l'année 2025, qui se présente comme suit :

- Recettes : 113.877 €
- Dépenses : 118.709 €
- Demande de subvention de fonctionnement : 5.000 €
- Demande de subvention pour 2 projets : 2.500 €

12. CONSEIL D'ADMINISTRATION 2025

Démissions enregistrées

- Jean-Marie Dubois (10 février 2024)
- Patrice Rannaud (13 janvier 2025)
- Jean-Paul Laurent (longue maladie)
- Christian Bovin (1^{er} janvier 2025)

Membre d'Honneur — Président d'Honneur

Christian a consacré 24 ans au développement et à l'animation de notre association, le Golf Club du Plessis Robinson. Christian a contribué à construire l'ADN de notre Club.

C'est pourquoi le Conseil D'Administration a décidé de vous proposer aujourd'hui la nomination de Christian Bovin comme Membre d'Honneur de notre Club et Président d'Honneur.

Les membres d'honneur sont dispensés du paiement de la cotisation annuelle et ne disposent pas d'une voix délibérative à l'assemblée générale.

Un Président d'Honneur ne dispose pas de pouvoirs exécutifs ou de gestion : ce titre est honorifique et vise à reconnaître les contributions passées sans impliquer de responsabilités.

RÉSOLUTION N°4 – NOMMER UN MEMBRE D'HONNEUR ET PRÉSIDENT D'HONNEUR

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Golf Club du Plessis Robinson, réunie le 8 février 2025 au Moulin Fidel du Plessis Robinson, après avoir pris connaissance de la proposition de nommer Christian Bovin comme Membre d'Honneur et Président d'Honneur.

Considérant que les statuts de l'association prévoient la possibilité de nommer des membres d'honneur en reconnaissance de leur engagement et de leurs contributions significatives à l'association.

Considérant que Christian Bovin a démontré un engagement exemplaire et a contribué de manière significative aux activités de l'association.

Propose de nommer Christian Bovin en tant que Membre d'Honneur et Président d'Honneur de l'association Golf Club du Plessis Robinson,

Confère à Christian Bovin tous les droits et privilèges associés à ce titre, conformément aux dispositions des statuts de l'association.

Composition du Conseil d'Administration

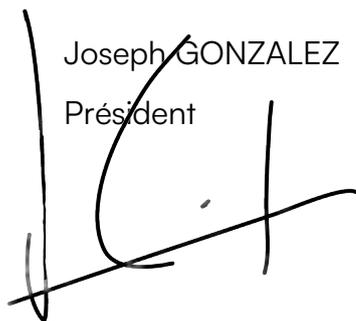
Au 24 janvier 2025, le Conseil d'Administration est composé de 8 administrateurs :

- Jean-Michel Blondin (renouvellement février 2027) — Vice-Président
- Michel Douthe (renouvellement février 2026) - Conseiller
- René Dubois (renouvellement février 2027) — Relation Mairie
- Richard Freynik (renouvellement février 2027) - Trésorier
- Joseph Gonzalez (renouvellement février 2027) - Président
- Bernard Renaud (renouvellement février 2028) - Académie
- Martine Schiavo (renouvellement février 2026) - Évènements
- Michel Tourre (renouvellement février 2026)) - Secrétaire

Nous comptons sur votre présence et votre soutien lors de cette AGE et cette AGO pour faire de 2025 une année exceptionnelle pour notre Association.

Fait à Plessis Robinson, le 28 janvier 2025

Joseph GONZALEZ
Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'JG', written over the printed name and title of Joseph Gonzalez.

Jean-Michel BLONDIN
Vice-Président